

L'exécution de la présente commande est soumise aux Normes et conditions générales de distribution et de vente généralement admises et pratiquées dans le secteur du commerce. Celles-ci s'appliquent à l'ensemble des devis, bons de livraison et factures émis par DURAN ELECTRONICA, ci-après désignée « D.E. », sauf indication contraire dans des conditions spéciales de vente.

PRIX ET ACCEPTATION DE LA COMMANDE. Les prix indiqués dans la Liste générale des prix, validée tous les ans par D.E., qui se réserve le droit de la modifier sans préavis, s'entendent en euros hors taxe. Sauf indication contraire, les devis qui ne se transforment pas en bon de commande ferme de la part du client deviendront caduques dans un délai de 90 jours à compter de la date de ces derniers. Les devis de marchandises acquises par D.E. dans une autre devise que l'euro seront soumis à révision en cas de variation supérieure à 3 %.

DÉLAIS DE LIVRAISON. Les délais de livraison commencent à courir à partir de la date à laquelle D.E. a reçu le bon de commande accepté par le client de façon ferme et définitive. Le mois d'août est considéré comme chômé dans le calcul des délais. Aucune pénalité ne s'appliquera en cas de retards inférieurs à quatre semaines. D.E. décline toute responsabilité en cas de situations de force majeure et de tout autre événement présentant un caractère insurmontable qui empêchent l'exécution normale du travail.

MATÉRIEL FABRIQUÉ ET SERVICE TECHNIQUE. Le matériel fabriqué par D.E. est soumis aux conditions et à la garantie (qui court à partir de la date du bon de livraison) décrites dans les manuels techniques correspondants. Les opérations de réparation et de maintenance font l'objet d'une garantie de 3 mois.

MATÉRIEL DISTRIBUÉ. Sauf indication contraire, le matériel qui n'est pas fabriqué et commercialisé par D.E. est soumis aux conditions de service technique et à la garantie de son fabricant, comme indiqué dans le manuel technique correspondant et les conditions de vente spécifiées par le fabricant.

TRANSPORT ET LIVRAISON. Sauf indication contraire, les frais de livraison, les assurances, les droits de douane, les taxes, le chargement et le déchargement de la marchandise, y compris dans le cas de marchandises destinées à une réparation sous garantie, sont à la charge de l'acheteur, comme spécifié dans les manuels d'utilisation des équipements. Une fois la marchandise expédiée à destination du lieu déterminé par l'acheteur, tous les dommages, préjudices, pertes et autres risques et retards sont sa responsabilité.

PAIEMENT. Un règlement comptant est exigé pour toute première commande, l'acheteur pouvant solliciter l'ouverture d'un compte de crédit pour d'éventuelles commandes ultérieures. Dans ce cas, l'acheteur disposera d'un délai de 60 jours à compter de la date de facturation, après confirmation du risque de la part de notre compagnie d'assurance. Aucun type de retenue n'est accepté. Les autres conditions particulières convenues par les parties doivent faire l'objet d'un écrit. Le paiement doit être effectué à la date correspondant à l'échéance au domicile de D.E. Les réparations de matériel sont réglées au comptant. Les conditions d'achat du client ne peuvent en aucun cas primer sur celles des présentes.

DÉFAUT DE PAIEMENT. Le matériel objet de la vente demeure la propriété de D.E. tant que l'acheteur ne l'a pas réglé intégralement. En cas de défaut de paiement de l'acheteur ou de son insolvabilité manifeste, la société fournisseur, outre les droits et recours dont elle dispose, est en droit de suspendre l'exécution de ses obligations à l'égard de l'acheteur. En cas d'impayé, le financement octroyé à l'acheteur par D.E. sera annulé automatiquement, la garantie de tout matériel impayé sera suspendue et des pénalités de retard seront réclamées à l'acheteur.

SUSPENSIONS. L'acheteur ne peut suspendre, annuler, reporter ou modifier une commande acceptée de façon ferme et définitive sans l'accord écrit de D.E., après réception du bon de commande ou acceptation du devis.

RÉCLAMATIONS. L'acheteur doit examiner soigneusement la marchandise reçue. Toute réclamation doit être formulée par écrit dans les 15 jours suivant la date de réception. D.E. examinera le matériel et établira un rapport dans lequel il acceptera ou rejettera la réclamation. Le matériel qui n'est pas retourné dans son emballage d'origine, avec la documentation technique ou les pièces de rechange ne sera pas accepté. Le matériel renvoyé en port dû sera refusé.

RETOURS. D.E. accepte uniquement le retour du matériel neuf après accord avec l'acheteur, mais pas les produits tels que les batteries, fixations, barrières infrarouges, câbles ou bidons de gaz. Sauf accord contraire, chaque retour entraînera une pénalité minimum de 10 % de la valeur du matériel, celle-ci pouvant être majorée en fonction du type de produit, des révisions techniques à effectuer, de l'état du matériel à la réception et des jours écoulés depuis sa fourniture initiale. Le montant à régler sera déterminé par D.E. et dûment communiqué à l'acheteur au cas par cas.

PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 dit Règlement général sur la protection des données, les données à caractère personnel obtenues par l'intermédiaire du formulaire d'inscription du client, qui constitue le fondement de la relation commerciale qui nous lie, seront traitées sous la responsabilité de DURÁN ELECTRÓNICA S.L. afin de maintenir, développer et gérer la relation contractuelle, ce qui inclut l'émission de bons de livraison et de factures. Les données seront conservées au moins jusqu'à la finalisation du contrat et au-delà, si les deux parties manifestent l'intérêt commun de poursuivre des relations commerciales ou pour remplir toutes les obligations légales auxquelles nous pourrions être soumis. L'exécution du contrat et l'intérêt légitime de DURÁN ELECTRÓNICA S.L. constituent la base légale justifiant le traitement des données. Nous ne cédonos vos données à aucun tiers, hormis si nous avons obtenu votre consentement exprès ou dans le cadre d'une obligation légale. Vous pouvez à tout moment exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité, de limitation ou d'opposition à leur traitement et obtenir des informations claires et transparentes sur le traitement de vos données en envoyant un écrit au domicile social sito chez Tomás Bretón 50, 28045, Madrid, Espagne, ou à l'adresse électronique : gdp@duranelectronica.com. Si vous estimez que vos données ne sont pas traitées correctement par DURÁN ELECTRÓNICA S.L. ou que les demandes d'exercice de vos droits n'ont pas été prises en compte de manière satisfaisante, vous pouvez déposer une réclamation auprès de l'autorité de protection des données correspondante (l'AEPD sur le territoire espagnol - <https://www.aepd.es/>)

DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE La validité, l'exécution et l'élaboration de ce contrat sont régies par le droit espagnol. Les deux parties renoncent expressément à leurs propres juridiction et domicile et se soumettent expressément à la compétence des tribunaux de Madrid pour régler tout conflit d'ordre commercial qui les opposerait.